



Compte rendu du conseil d'école Du 6/11/01

Effectifs rentrée scolaire 2001 :

Petits : 26 élèves	Mme Fedeler
Moyens : 30 élèves	Mme Quevin
Grands : 24 élèves	Mme Boucher
C.P. : 22 élèves	Mme Belin / Melle Sauvage
C.P./C.E.1. : 7+11 élèves	Mme Tripot
C.E.1 : 22 élèves	Mme Conrod
C.E.2. : 26 élèves	Mme Droual
C.E.2/C.M.1 : 7+16 élèves	Mr Bissiau
C.M.1/C.M.2 : 5+18 élèves	Mr Capel
C.M.1/C.M.2 : 4+20 élèves	Mr Morzedec

Les effectifs diminuent : une fermeture de classe menace notre école. L'effectif des classes passerait à 27/28 . Une décision sera prise début 2002. A suivre...

Règlement intérieur

Article 1 : complété de l'interdiction de rester dans l'école après les heures de cours.

Article 12 : modifié par rapport au nouveau règlement du périscolaire.

R.A.S.E.D.

Mme Martig , maître E , vient deux fois par semaine dans notre école. Elle prend en charge 14 enfants cette année .Ce travail de

soutien s'arrête malheureusement en C.E.1 . Pour les classes de C.E.2/C.M.1/C.M.2 il manque un poste de maître spécialisé.

Langues vivantes

1 heure d'anglais par semaine pour les C.M.1/C.M.2 . Une intervenante extérieure et Mme Fedeler dispensent les cours en demi- groupe .

Projet d'école

Le plan « vigipirate » empêche les sorties sur Paris.
Mme Coulon ne revient pas cette année.
Pour les classes de C.P./C.P-C.E.1/C.E.1 une chorale est mise en place.
Pour la classe de C.P. , intervention d'un potier.
Classe de découverte et rando-cyclo pour les C.M.1/C.M.2.
La classe de Mr Morzedec a été retenue pour le parlement des enfants ; un représentant de la classe y interviendra. Visite de la Garde Républicaine.

Coopérative

16 000 frs en caisse en septembre.
Achat d'un magnétoscope.
Adhésion à l'U.S.S.E.P. des classes de C.M.1 / C.M.2.
Abonnements aux revues.
Achat de matériel de motricité pour les maternelles.

Péri-scolaire

Le nouveau règlement concernant les garderies mécontente beaucoup de parents. Mr Huot s'engage à une plus grande souplesse dans l'avenir. Des rencontres se font avec les différents partenaires pour trouver un accord qui ne lèse personne.
Pour la cantine, la F.C.P.E. demande une personne supplémentaire pour la surveillance et une organisation différente. Actuellement les enfants de maternelle quitte la classe à 11h45 et ne peuvent jouer en récréation qu'une heure après. Notre visite de la cantine permet de dire que l'on pourrait réduire de moitié ce temps. De plus ce gain de temps éviterait que les deux services se croisent.

FETE DE L'ECOLE : le 15 ou le 22 juin

CAVALCADE DES ECOLES : en mai

LOTO : début février

Pour l'équipe F.C.P.E. d'H.Dunant
Mme Veronese 01 64 02 74 39